

GUIDE PRATIQUE



L'entrepreneuriat de territoire

dans les Grands Sites de France



Réseau des
Grands Sites
de France

Les Grands Sites de France en quelques chiffres (au 1^{er} janvier 2021)

A PROPOS DES GRANDS SITES DE FRANCE

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays, connaissant une forte fréquentation touristique, classés au titre de la loi de 1930 sur la « protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ».

Ils constituent des laboratoires d'une gestion durable et innovante des territoires, associant préservation à long terme, accueil d'un très large public et développement économique local.

Le Réseau des Grands Sites de France est l'association nationale qui rassemble les sites ayant reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et les autres sites qui travaillent à obtenir ce label.

21
Grands Sites de France
labellisés

26
sites engagés dans
une démarche d'excellence
pour obtenir le label
Grand Site de France

Près de 38 millions
de visiteurs par an

12
régions

43
départements

477
communes

1 200 000
habitants environ

+ de 200
ETP

Editos

Les Grands Sites de France œuvrent depuis vingt ans à la préservation de sites remarquables qui constituent aujourd'hui les joyaux naturels et patrimoniaux, les hauts lieux de l'attractivité culturelle et touristique de notre pays. Particulièrement confrontés à la pression touristique et sensibles à l'empreinte des activités humaines, ils portent au plus haut degré l'exigence d'un développement équilibré attaché à préserver, faire vivre et transmettre l'identité paysagère qui fonde leur singularité.

Ils sont de ce fait des acteurs privilégiés de la transition écologique, pilier central de l'action de la Banque des Territoires.

Parce qu'il s'appuie sur des solutions ancrées localement et valorisant les ressources territoriales, l'essor d'un entrepreneuriat de territoire – objet de cette publication – s'inscrit pleinement dans cette perspective. En lien avec les projets de territoire portés par les élus locaux, il encourage sous différentes formes l'innovation territoriale, l'éclosion de nouvelles coopérations à l'échelle infrarégionale pour apporter de nouvelles formes de réponse aux besoins des territoires. Au travers des expériences pionnières mises en valeur dans cet ouvrage, les Grands Sites de France démontrent leur rôle structurant dans ces dynamiques. Ce réseau de collectivités locales peut prendre appui sur le partenariat solide établi de longue date avec la Banque des Territoires pour développer l'entrepreneuriat local en faveur de démarches innovantes pour des territoires plus inclusifs, plus durables et plus attractifs.

Olivier Sichel

Directeur de la Banque des Territoires,
Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts

Le tourisme constitue un véritable levier de développement économique durable des territoires. La création d'offres et de prestations touristiques est à envisager comme une ressource pour les destinations touristiques, leurs entrepreneurs et leurs habitants. C'est le sens qu'a souhaité donner le Réseau des Grands Sites de France à sa démarche en faveur d'un entrepreneuriat de territoire.

La Direction Générale des Entreprises se situe pleinement dans cet état d'esprit. Ces dernières années, elle a en effet accompagné le Réseau des Grands Sites de France dans des actions de développement d'un tourisme durable dans les Grands Sites, en soutenant par exemple le projet de liaison douce de trois Grands Sites dans l'Hérault.

De même, la DGE travaille à l'accompagnement des entrepreneurs touristiques souhaitant faire évoluer leurs offres vers des prestations de slow tourisme, forme de tourisme alternatif en adéquation avec les valeurs du tourisme durable. Elle met pour cela à leur disposition, en 2020, un ensemble d'outils opérationnels à utiliser par chaque entreprise/prestataire touristique qui souhaite s'engager dans une démarche de slow tourisme et proposer des prestations adaptées.

La démarche du RGSF en faveur de l'entrepreneuriat de territoire vise, elle aussi, à outiller les Grands Sites de France pour leur permettre d'accompagner, de conseiller et d'orienter les porteurs de projets, particulièrement de projets touristiques durables. Dans cette optique, le présent guide méthodologique propose une première approche du sujet et fournit une aide concrète et opérationnelle aux Grands Sites, qui sauront s'en saisir.

L'initiative du RGSF participe ainsi à la dynamique de création d'entreprises, notamment touristiques, et par là au développement de destinations éco touristiques fondées sur les valeurs du tourisme durable.

Nicolas Dupas

Sous-directeur du Tourisme,
Direction Générale des Entreprises
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

Sommaire

INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE POUR ABORDER L'ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE DANS LES GRANDS SITES DE FRANCE	6
1. Légitimité à agir.....	6
2. Prérequis au projet d'entrepreneuriat de territoire.....	6
3. Comment agir : deux méthodologies inspirantes.....	7
DEUXIÈME PARTIE : FICHES EXPÉRIENCES	10
Fiche n°1 : Redécouvrir et faire vivre la filière céramique traditionnelle - Gorges de l'Hérault.....	10
Fiche n°2 : Accompagner les nouveaux entrepreneurs - Massif du Canigó.....	12
Fiche n°3 : Des sessions d'accueil d'actifs pour une montagne habitée - Puy Mary - Volcan du Cantal	14
Fiche n°4 : Création collective d'une offre packagée de séjours durables - Cirque de Navacelles.....	16
Fiche n°5 : Contribuer au développement économique local grâce à un pôle de pleine nature Pays Haut Languedoc et Vignobles	18
Fiche n°6 : Redynamiser la filière forêt-bois - Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	20
Fiche n°7 : Favoriser un engagement citoyen dans la transition énergétique - Gorges du Gardon	22
TROISIÈME PARTIE :	
LES CLÉS DE RÉUSSITE DE L'ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE POUR UN GRAND SITE DE FRANCE	24
1. Adapter l'ingénierie au besoin.....	24
2. Être attentif à la posture de la collectivité	24
3. Connaître et aligner les intérêts des différents acteurs.....	24
4. Permettre la co-construction.....	25
5. Les points de vigilance.....	25
MÉTHODOLOGIE ET RESSOURCES.....	26
ÉTAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE DANS LES GRANDS SITES DE FRANCE	27

Introduction

Les Grands Sites de France ont pour spécificité de participer à la fois à la préservation des paysages d'exception et au développement d'un tourisme durable. Ce développement, fondé sur la valeur paysagère des sites, s'appuie sur des activités professionnelles et des savoir-faire ancrés dans les particularités et les ressources locales. Les Grands Sites de France contribuent ainsi au développement de territoires majoritairement ruraux par les emplois, les activités de services, le dynamisme culturel et touristique qu'ils génèrent.

Dans leurs missions quotidiennes, les Grands Sites sont précurseurs des dynamiques de transition en matière de tourisme. Ils cherchent à préserver une certaine qualité de vie pour les habitants tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux touristiques afin de proposer un tourisme de proximité et porteur de valeurs. A l'opposé de démarches de standardisation de l'offre, ils s'appuient sur la singularité des territoires et des paysages.

Les crises multiples que nous traversons (réchauffement climatique, pandémie, récession) rappellent les changements qui doivent s'imposer pour protéger durablement les paysages et la biodiversité pour les générations futures ainsi que pour bâtir un modèle économique et social plus durable en repensant notamment notre modèle touristique.

L'entrepreneuriat de territoire se définit comme « un mouvement entrepreneurial qui réinvente de nouvelles manières d'entreprendre, plus collectives, dans le but de générer des réponses en faveur d'un développement économique plus ancré, plus durable et plus inclusif » - source Banque des territoires « Entrepreneuriat de territoire et collectivités locales : les territoires en transition » - Web conférence avril 2018

Les Grands Sites souhaitent aborder le thème de l'entrepreneuriat de territoire dans la mesure où ce dernier peut contribuer à la fois à un développement socio-économique durable et au maintien de leur qualité paysagère. Il est également un facteur de résilience précieux pour des territoires fragilisés par la déprise agricole, et aujourd'hui la crise économique liée à la pandémie.

Dans la pratique, plusieurs Grands Sites développent déjà des initiatives en ce sens sans les identifier pour autant comme relevant de l'entrepreneuriat de territoire : développement de nouvelles activités innovantes, sauvegarde d'activités traditionnelles, maintien du tissu socio-économique en milieu rural, valorisation des produits locaux...

Ce guide a été pensé comme un outil pour aider à l'émergence et l'accompagnement de projets en matière de tourisme durable et de développement économique. Il a pour objectif d'orienter les Grands Sites et plus largement les gestionnaires de paysages patrimoniaux, vers l'appropriation de la notion d'entrepreneuriat de territoire, d'apporter des éléments de méthode et de présenter des expériences inspirantes.

Éléments de méthode pour aborder l'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France

1. Légitimité à agir

Pour les Grands Sites de France, cette légitimité réside dans leur rôle d'animateur du projet de territoire même s'ils n'ont pas nécessairement la compétence économique :

- La démarche Grand Site de France a pour objectif la préservation du site, l'accueil du public mais aussi **un développement local durable**.
- Les Grands Sites favorisent la coopération entre tous les acteurs et l'émergence de dynamiques territoriales. Ils ont **un rôle d'impulsion et de coordination du projet de territoire**.
- A travers les études et les dossiers réalisés pour les Opérations Grand Site (OGS) et l'obtention du label Grand Site de France, **ils travaillent sur les ressources du territoire**, son patrimoine paysager, naturel et bâti et ses valeurs immatérielles.

- Les dynamiques territoriales au cœur des démarches Grands Sites de France **facilitent l'inscription d'acteurs - parfois déjà fédérés par ailleurs - dans un projet d'entrepreneuriat de territoire**.

Attention, l'entrepreneuriat de territoire est une alternative entre l'action publique et le projet entrepreneurial privé. Il ne se substitue pas à l'action publique, il est une véritable voie complémentaire et une opportunité de porter des projets au service du développement territorial pour répondre à des besoins locaux précis.

L'entrepreneuriat de territoire répond aussi à une aspiration des porteurs de projet à créer une nouvelle activité, souvent plus en lien avec leur mode de vie. Ils aspirent à allier qualité du cadre de vie et vie professionnelle, à engager des modes de production et de consommation en accord avec la transition écologique et touristique et l'économie sociale et solidaire.

2. Prérequis au projet d'entrepreneuriat de territoire

• Identifier un lieu d'ancrage

- Un territoire, dont l'identité est bien définie et qui constitue le point de démarrage.
- Un projet entrepreneurial qui fasse sens avec le tourisme voulu par le Grand Site de France et sa valeur patrimoniale.
- Un environnement et un cadre de vie attractifs pour le porteur de projet.

• Identifier les structures d'accompagnement

- De très nombreux organismes peuvent être sollicités pour accompagner l'entrepreneuriat de territoire et à toutes les échelles (nationale, régionale, départementale...).
- Bien connaître l'offre de services de ces structures (cf. page 26 - Ressources).

• S'appuyer sur des ressources locales

- Ce sont des ressources spécifiques, parfois sans valeur marchande, endogènes, matérielles ou immatérielles, fédératrices.
- Pour les Grands Sites de France il s'agit souvent des ressources locales liées au paysage (agriculture, artisanat, savoir-faire, tourisme durable...). Celles-ci peuvent être naturelles, patrimoniales, mais aussi humaines au travers d'acteurs locaux bien identifiés, publics ou privés (vignerons, hôteliers, guides...).
- Le projet est local : il est fondé sur les ressources du site et ne pourrait se faire ailleurs.

• Être dans la co-construction

- L'entrepreneuriat de territoire procède d'une mise en réseau des acteurs locaux conduisant à la création d'une chaîne de valeurs.
- Il s'agit de s'appuyer sur les compétences déjà présentes sur le territoire, de proposer des complémentarités entre différents acteurs publics et privés et de faire en sorte que tous y trouvent un intérêt propre.
- Il permet de sortir d'un schéma de développement économique déconnecté du territoire (zone d'activités, etc.)
- Il peut s'agir d'une initiative collective portée par des acteurs locaux qui réinventent de nouvelles manières d'entreprendre et

souhaitent agir en faveur d'un développement plus ancré, plus durable, plus inclusif (voir fiche-expérience n°4).

- Cela peut être aussi une volonté de la collectivité de se réappropriier des solutions économiques porteuses de sens et d'intérêt collectif.

• S'inscrire dans le long terme

- Travailler sur une temporalité à long terme qui permette de dépasser une faible rentabilité des projets sur le court terme.
- Réinjecter dans le territoire la valeur ajoutée du projet entrepreneurial pour alimenter des flux économiques et sociaux locaux (voir fiche-expérience n°6).

MOTS-CLÉS

Collectif d'acteurs, ressource locale, sentiment d'appartenance, solidarité, intérêt commun, partenariat public-privé, tourisme durable, coopération, attachement au lieu.

3. Comment agir : deux méthodologies inspirantes

La Fabrique à projets EcOOparc

Susciter et accompagner les projets dont le territoire a besoin

Le territoire des Ballons des Vosges avait la volonté de réinterroger son mode de développement économique actuel et de réinventer de nouvelles manières d'entreprendre, plus collectives et innovantes en y intégrant les réalités climatiques et écologiques. C'est suite à une expérimentation menée dans le Parc Naturel Régional (PNR) des Ballons des Vosges, à l'initiative du PNR et de Cooproduction¹ qu'est née la Fabrique à projets EcOOparc : un générateur de projets socialement innovants proposant de nouvelles formes de coopération.

Structuré en SCIC² et partageant les bureaux de la Maison du PNR, EcOOparc accompagne les territoires et porteurs de projets dans **l'émergence d'initiatives collectives** à visée économique. En partant des besoins du territoire, **il active le levier de la coopération** entre acteurs **pour générer des projets collectifs innovants et les accompagne jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle**. Il crée ainsi de l'activité en partant « du bas vers le haut ».

Son objectif est d'apporter une réponse concrète et agile pour :

- Créer de nouvelles formes d'activités économiques d'utilité territoriale,
- Resserrer les liens entre les professionnels,

- Décloisonner les activités, les secteurs et les types de structures,
- Développer des compétences de coopération et renforcer le lien social entre habitants mais aussi entre collectivités et acteurs socio-économiques.

Pour cela, EcOOparc anime directement sur le terrain des collectifs d'acteurs pour formaliser les projets. En s'appuyant sur les ressources et les acteurs du territoire, il s'engage sur le long terme aux côtés des élus, des habitants, des associations et des entrepreneurs.

Par exemple, depuis 2016, EcOOparc accompagne l'association « Saveurs des Vosges Comtoises » qui regroupe 24 producteurs agricoles et artisans de bouche installés dans le piémont des Vosges franc-comtoises. EcOOparc a aidé à formaliser un groupe de travail composé de ces professionnels qui se sont ensuite structurés juridiquement afin de travailler ensemble à mieux valoriser et faire connaître leurs produits, leurs savoir-faire et développer leurs activités tout en mettant en avant ce territoire patrimonial. Si EcOOparc était très présent pour l'émergence de ce projet afin d'aider à en définir les objectifs, les outils, l'organisation et le statut juridique, au fil du temps, l'association est devenue autonome.

1. La SCIC Cooproduction est la coopérative de mutualisation des trois Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) d'Alsace, elle est également un incubateur de projets d'Économie Sociale.

2. Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Une méthodologie proactive

1) Préparer : Identifier la problématique de départ, le besoin, partagé avec la collectivité et définir une feuille de route pour le territoire.

2) Détecter : Des initiatives qui peuvent répondre au besoin et les personnes qui pourraient co-construire le projet. Laisser les acteurs du territoire faire émerger le projet en faisant appel à l'intelligence collective (à travers un mode d'animation collectif et des ateliers).

3) Concevoir : Passer de l'idée au projet, rassembler les acteurs autour du projet, en dessiner les contours et définir des objectifs et une stratégie. Faire travailler ensemble des personnes qui ne se connaissent pas (cœur de l'animation et de l'accompagnement).

4) Accompagner : Concrétiser la structuration juridique du projet en cas de portage collectif, ou identifier 1 ou 2 porteurs de projet (cœur de l'animation et de l'accompagnement).

5) Consolider et déployer : Proposer des formations spécifiques pour pérenniser le projet, des études ou une expertise, favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs pérenne, irriguer le territoire.

Dans le cas d'EcOOparc, l'ingénierie est portée par une structure tierce créée par la collectivité qui n'est pas directement ni exclusivement porteuse. L'accompagnement se fait en deux grandes phases distinctes :

- Pendant l'émergence et la construction des projets (6 mois - 1 an), EcOOparc est au cœur de la démarche.
- Une fois que le projet et ses porteurs sont bien identifiés et que la structure juridique a été créée, EcOOparc passe dans un mode d'accompagnement de plus en plus distant de manière à favoriser l'autonomisation des acteurs, c'est un enjeu crucial.

En 2020, le mode d'intervention d'EcOOparc évolue. La SCIC développe un mode d'ingénierie davantage tourné vers des collectifs déjà constitués autour d'un projet entrepreneurial, avec des porteurs de projet ayant déjà émergé (comme TREMPLIN, voir ci-contre).

L'exemple de TREMPLIN

Mettre en réseau l'offre d'accompagnement

A l'origine, le Grand Site de France du Massif du Canigó portait un projet LEADER pour développer l'activité économique du territoire. Il a fait le constat que de nombreux porteurs de projet ne trouvaient pas l'accompagnement dont ils avaient besoin. Il s'agissait pour la plupart de porteurs de projets aux profils atypiques, ayant des projets de vie en lien étroit avec le territoire et ses spécificités, et une volonté de s'investir dans plusieurs activités complémentaires, parfois saisonnières. Les profils pluriactifs des porteurs de projet nécessitaient un accompagnement spécifique qui n'existait pas au sein d'une offre pourtant fournie mais manquant de visibilité, très compartimentée et peu adaptée à cette nouvelle donne entrepreneuriale.

Aujourd'hui, le Grand Site de France du Massif du Canigó et le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes portent conjointement le dispositif TREMPLIN : un **Territoire**, un **REseau Multipartenarial** Pour **Libérer** les **IN**itiatives économiques, afin de mieux connaître et accompagner les initiatives locales, et particulièrement celles ayant une dimension territoriale ne trouvant habituellement pas aisément l'interlocuteur adéquat (miellerie collective, production de plantes tinctoriales...).

Au travers de TREMPLIN, le Grand Site de France, en tant qu'interlocuteur-ressource propose de pallier ce manque. Pour ce faire, il a fédéré un réseau d'accompagnateurs de porteurs de projet (organismes consulaires, services déconcentrés...). Ces organismes réunis au sein d'un « Comité Territorial » sont mobilisés au travers d'une Charte des partenaires.

En se déplaçant sur le terrain et en réunissant régulièrement le Comité Territorial, le dispositif TREMPLIN apporte une **réponse précise** aux besoins d'accompagnement **en coordonnant les dispositifs existants, afin qu'ils s'adaptent aux projets d'entrepreneuriat et non l'inverse.**

Une méthodologie se basant sur l'existant

- TREMPLIN intervient une fois que le projet et son porteur ont déjà émergé et non pas pour susciter l'émergence de projet (à la différence de La Fabrique à projet EcOOparc).
- Les porteurs (individuels ou collectifs) ont déjà un projet mais rencontrent des difficultés à se faire accompagner par les circuits d'accompagnement institutionnels classiques.
- Le soutien de TREMPIN peut venir de 2 manières distinctes :
 - **TREMPLIN fonctionne comme un guichet unique** ou une cellule de conseil. Il révèle les besoins, met en réseau les structures d'accompagnement « traditionnelles » et les mobilise au sein du Comité Territorial dans un processus d'accompagnement adapté à chaque projet (conseil juridique, recherche de financement, ...).
 - **Le Comité Territorial de TREMPLIN peut aussi réaliser des appels à projet** afin de sélectionner des projets en cohérence avec les objectifs du Grand Site de France et du

Parc Naturel Régional. Après sélection, il accompagne les porteurs de projet dans leur montée en qualification personnelle (via une formation-accompagnement) et dans le montage juridique et financier du projet.

- Le Grand Site de France assure un **accompagnement spécifique des porteurs de projets sur les valeurs et les singularités du territoire** dans lequel ils s'inscrivent (ancrage territorial).
- TREMPLIN se concentre exclusivement sur les projets en marge des dispositifs d'accompagnement existants afin de ne pas concurrencer une structure existante. Il s'agit bien d'optimiser les ressources méthodologiques et financières déjà à disposition.
- L'objectif de TREMPLIN est de faire passer le porteur de projet d'une idée fortement marquée par le projet de vie, à un projet économique structuré, en confrontant sa faisabilité à la réalité du territoire. L'enjeu est de favoriser l'installation du projet et son développement sur la durée.

TREMPLIN est un dispositif en évolution constante. Initialement créé comme un outil d'accompagnement à l'installation, il continue aujourd'hui de s'adapter aux attentes des porteurs de projets comme aux enjeux du Grand Site de France et aux besoins d'un territoire qui est lui-même en mutation.

Si le Comité Territorial animé par TREMPLIN veille à faire converger les stratégies individuelles des porteurs de projets et les stratégies collectives des acteurs institutionnels, il est également à l'écoute des besoins du territoire en termes de structuration de filières économiques, de développement sectoriel. Ainsi en 2020, à travers un appel à projet, le Grand Site de France sollicite la créativité de porteurs de projets privés pour répondre aux besoins de créer une filière vélo identifiée par la collectivité comme un enjeu touristique important pour le territoire.

EN SAVOIR PLUS

Voir fiche-expérience page 12

Processus d'accompagnement proposé par TREMPLIN



Grand Site de France Gorges de l'Hérault

Redécouvrir et faire vivre la filière céramique traditionnelle

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Savoir-faire traditionnel des potiers installés sur le territoire ; tourisme ; paysage

• Porteurs de l'ingénierie

Service de l'Action culturelle de la CCVH¹ et OTI²

• Partenaires

Mairie de Saint-Jean-de-Fos ; Association des Potiers

• Financement

- 20 000€ par an de la CCVH pour l'atelier de recherche
- Temps agent
- Gestion et animation d'Argileum assurées par l'OTI
- Depuis 2019, versement à l'association d'une subvention pour amorcer l'autonomisation du collectif.

• Indicateurs

- Suivi de proximité par l'OTI (retours directs, observations de terrain)
- Nombre de potiers participant à l'atelier de recherche



Atelier de poterie - Saint-Jean-de-Fos

Au cœur du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault, le village de Saint-Jean-de-Fos est marqué par six siècles d'histoire potière caractérisée par des gisements d'argile et par la fabrication d'éléments culinaires, utilitaires et architecturaux en terre cuite vernissée, marqueurs identitaires du territoire.

Au fil de l'industrialisation et des chutes démographiques d'après-guerres, l'activité artisanale du village a peu à peu disparu. Grâce à la volonté de pionniers installés sur le territoire, l'activité redémarre à la fin des années 80 et depuis 1985, le village et l'association des potiers organisent tous les ans un grand marché potier.

A la même période, un doctorant en histoire soutient une thèse sur l'histoire des potiers de terre depuis le Moyen-Âge. Une visite organisée par les élus à la découverte d'un village de potiers d'un autre département révèle la richesse de cette ressource oubliée. Les élus se mobilisent avec la volonté de relancer cette filière traditionnelle.

En 2001, les potiers de Saint-Jean-de-Fos et des villages limitrophes décident de conforter le renouveau de l'activité potière du territoire en se regroupant autour de la marque « Potiers de Saint-Jean-de-Fos » et donnent naissance à l'association du

même nom. L'initiative est soutenue par la Charte intercommunale, qui préfigure alors l'actuelle Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

En 2010, la CCVH, gestionnaire des Gorges de l'Hérault reçoit le label Grand Site de France qui intègre dans son programme d'actions un volet sur le développement économique durable en lien avec les valeurs du site.

En 2011, le village inaugure Argileum - La maison de la poterie, dans les murs du dernier atelier de poterie traditionnel, propriété de la CCVH. Cet atelier transformé par la collectivité en espace d'interprétation et de découverte du savoir-faire local constitue l'un des lieux d'accueil et de découverte du Grand Site de France, contribuant à la diffusion des visiteurs sur le territoire, à l'animation locale et à la mise en valeur du patrimoine.

Aujourd'hui, le village de Saint-Jean-de-Fos compte une douzaine d'ateliers et l'association de potiers, une vingtaine de membres. Le profil de ces entrepreneurs est souvent celui de femmes ou de couples pluriactifs dont la poterie n'est que l'activité secondaire et dont le projet économique est intégré au projet de vie.

Le Service de l'Action culturelle de la CCVH et l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, accompagnent ces artisans potiers, à l'équilibre économique fragile, pour développer une véritable filière céramique en mesure de créer de nouveaux débouchés pour le territoire. La collectivité assure également le relais pour la vente de leur production au sein des boutiques d'Argileum et de la Maison du Grand Site de France et intervient pour l'organisation de manifestations locales. Formalisé par une convention quadripartite entre l'OTI, la CCVH, la commune de Saint-Jean-de-Fos et l'association des Potiers de Saint-Jean-de-Fos, ce partenariat public-privé s'inscrit dans un esprit d'entraide et d'intelligence collective.

Un des projets phares consiste à creuser la piste de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés grâce à un atelier de recherche. Lancé en 2014 sous l'impulsion de la collectivité, dans un format évolutif sur 6 ans, il vise à mobiliser au sein de l'association, un sous-groupe de potiers volontaires, pour animer une dynamique collective d'innovation. L'atelier de recherche est un espace de rencontre, de réflexion et de création autour de l'art céramique afin d'explorer de nouvelles productions. Un diagnostic initial a défini un objectif de travail hors du champ concurrentiel des ateliers existants.

Appuyés par un potier de renom, Loul Combres, et une designer du territoire, Elisabeth Vidal, dans une démarche d'art appliqué, plusieurs propositions ont émergé en lien avec des activités traditionnelles : vaisselle et claustra (céramique utilitaire et céramique d'architecture). Un exercice de connaissance des besoins du marché et des niches restant à explorer a permis de mieux saisir les débouchés potentiels. Après un travail avec les restaurants locaux et les tables de prestige régionales, l'atelier de recherche a ainsi développé une gamme de vaisselle adaptée aux besoins de ces professionnels, ou encore une gamme « claustras » : objets à la fois utilitaires et décoratifs.

Ce partenariat public-privé autour de la filière céramique rejoint avec cohérence le projet de gestion durable du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault : développer un tourisme durable, diffuser les flux, préserver et transmettre les valeurs du territoire.

Posture de la collectivité

- Pilote et animateur du collectif
- Investisseur principal
- Gardien de la cohérence par rapport au projet de territoire

Services apportés par la collectivité

- Débouchés pour les productions céramiques (événements, vente).
- Intégration du développement de cette filière dans un projet culturel et touristique.
- Organisation d'un marché des potiers (mairie de Saint-Jean-de-Fos et association des potiers).
- Mise à disposition d'un local pour l'atelier de recherche (mairie de Saint-Jean-de-Fos).

Résultats

- Installation d'environ un potier par an sur le village
- Attribution du label « Ville et Métiers d'Art » en 2013 à la CCVH
- Installation d'une entreprise « Les Oyas® » dans le village (cf. encart ci-contre)

Enseignements-clés

- Importance de la construction du collectif. Le projet a pu émerger grâce à un groupe très soudé, dans un esprit d'entraide, sans garantie de gains à court terme.
- Implication fondamentale des élus, notamment de la mairie de Saint-Jean-de-Fos.

Limites et défis

- Important besoin de formation des potiers à la gestion d'entreprise (choix du statut, gestion, communication, stratégie...).
- Manque d'autonomie financière durable de l'association des potiers. La création de nouveaux débouchés à travers l'atelier de recherche est une piste pour mobiliser d'autres fonds (LEADER notamment).
- Difficulté à concilier la gestion de l'entreprise individuelle avec l'investissement au service du collectif, en particulier pour celui qui assure la présidence de l'association.

Les Oyas®, le succès d'un projet entrepreneurial au cœur d'un village de potiers

Produits phares de l'entreprise éponyme, Les Oyas® sont des diffuseurs d'eau en argile, écologiques et ancestraux. Il s'agit d'un système d'arrosage traditionnel.

Lancée en 2014 à l'initiative de deux entrepreneurs en reconversion, cette entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire s'est installée à Saint-Jean-de-Fos pour sa localisation en milieu rural, son histoire liée à la poterie et son prix locatif attractif. Les fondateurs souhaitaient développer un projet entrepreneurial et artisanal en lien avec l'environnement qui puisse en même temps bénéficier à des publics éloignés de l'emploi.

Grâce à l'association des potiers de Saint-Jean-de-Fos, l'entreprise s'est mise en relation avec un premier tourneur pour fabriquer les premières pièces, avec la volonté de développer une production entièrement faite à la main, sans aucune mécanisation. Elle a continué à s'associer avec les potiers du village dans le respect de l'indépendance de leur activité davantage orientée vers la céramique de décor.

Les Oyas® compte aujourd'hui une vingtaine de salariés et travaille avec une quinzaine de tourneurs indépendants. En l'espace de 5 ans, l'entreprise a conquis le marché du potager en ville.

L'ouverture très récente d'une boutique en vente directe ne faisait pas partie du projet initial. Elle a entraîné une hausse de 15% du chiffre d'affaire et participe à la dynamique économique locale et à l'attractivité touristique.

L'entreprise profite de l'activité du village et le village profite du rayonnement national et international dont a rapidement bénéficié Les Oyas® et cette production artisanale qui souhaite le rester.

En savoir plus
oyas-environnement.com

EN SAVOIR PLUS

- cc-vallee-herault.fr
- saintguilhem-valleeherault.fr



Claustra : Potier jouré

1. Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

2. Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault

Grand Site de France Massif du Canigó

Accompagner les nouveaux entrepreneurs

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Nombreuses structures d'accompagnement aux projets entrepreneuriaux, personnes engagées souhaitant lier leur projet de vie à leur projet d'installation, qualité du paysage, tourisme durable, activités de pleine nature, agriculture.

• Porteurs de l'ingénierie : GSF et PNR

• Partenaires

- 7 Communautés de communes.
- **Acteurs institutionnels :** Région ; Département ; DIRECCTE ; CRESS Occitanie ; Pôle Emploi ; Mission Locale Jeunes ; Ad'Occ ; Pays Pyrénées Méditerranée.
- **Structures d'accompagnement :** Chambre des Métiers et de l'Artisanat ; Chambre de Commerce et d'Industrie ; Chambre d'Agriculture ; associations nationales, régionales, départementales d'accompagnement au développement économique, généralistes ou par thématiques (agriculture, économie sociale et solidaire, sport...) ; réseaux d'aide à la création d'entreprise (Adie, France Active...) ; incubateurs et pépinières d'entreprises ; Coopératives d'Activité et d'Emploi ; services départementaux aux associations...
- **Acteurs de la formation :** Organisme départemental d'enseignement agricole ; Agence nationale de formation professionnelle...

• Financement

- Le GSF et le PNR portent conjointement et à parts égales le financement du dispositif.
- Financement du poste de chargée de mission « Économie de proximité », réparti sur les 2 structures (1 ETP)
- Formation-accompagnement : 12 000€ par session
- Financement européen LEADER jusqu'en 2021
- Accompagnement gratuit pour les porteurs de projet

• Indicateurs

- Nombre de prises de contact
- État d'avancement et pérennité des projets



Montagne emblématique des Catalans et haut-lieu de tourisme et de la pratique des sports de nature, le territoire du Grand Site de France du Massif du Canigó est aussi marqué par un fort taux de chômage. Face à l'émergence de nouveaux profils d'entrepreneurs pluriactifs et dont le projet de vie est très lié au projet professionnel, le dispositif d'accompagnement TREMPLIN (Territoire REseau Multi-partenarial Pour Libérer les INitatives) a été créé par le Grand Site de France et le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes pour favoriser la réussite des projets d'installation et le développement économique de ce territoire rural (cf. pages 8-9 pour le montage méthodologique).

Ses ambitions répondent directement à celles du Grand Site de France et du Parc Naturel Régional, de maintenir un paysage naturel protégé et habité tout en assurant un développement économique et social pour le territoire.

TREMPLIN anime un Comité Territorial qui fait fonction de guichet unique en matière d'entrepreneuriat de territoire. Il est composé d'un collectif de spécialistes de l'accompagnement à la création d'entreprise et d'un vaste réseau de partenaires, dont les collectivités locales. Il propose des journées d'information, des rencontres, un suivi et un accompagnement à la demande. Certains porteurs de projet

sont sélectionnés pour bénéficier d'une « formation-accompagnement ».

Grâce à TREMPLIN, les porteurs de projet bénéficient des services suivants :

1. La traduction du projet dans un format homogène et clair à travers une « Fiche Primo Accueil » ;
2. La mise en relation et l'orientation vers les structures accompagnantes les plus pertinentes par rapport au projet ;
3. La mobilisation du « Comité Territorial » pour faire émerger des solutions en cas de blocage.

Par exemple, un collectif d'apiculteurs a sollicité TREMPLIN pour la recherche d'un local dans le cadre d'un projet de création d'une miellerie collective. La formation-accompagnement (assurée par l'ADEPFO¹) a permis non seulement de structurer le collectif en définissant les contours du projet, le plan de financement, le statut juridique approprié, mais également de trouver le local adéquat (grâce à l'appui de la Communauté de communes Conflent-Canigó).

De nouveaux outils pour optimiser la coordination et le suivi des projets avec les partenaires sont en cours de développement (création d'un espace de travail numérique partagé, tableau de suivi...).

Depuis sa création en 2016, TREMPLIN n'a cessé d'évoluer et de s'adapter aux besoins du territoire et des porteurs de projet. A l'origine prévu pour bénéficier à des particuliers, des collectifs d'acteurs, des entreprises ou des associations, il est également mobilisé aujourd'hui afin d'apporter des réponses aux collectivités locales.

Pour exemple, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site, a souhaité développer la destination écotouristique « Canigó à vélo ». En 2020, il a lancé un appel à projets pour faire émerger des porteurs de projets susceptibles d'être intéressés. Professionnels de la filière vélo, créateurs d'activités écomobiles, acteurs du tourisme (hébergeurs, gestionnaires de sites touristiques), ou encore collectivités sur la destination... Ce sont une vingtaine d'intentions de projet qui ont été collectées. Pour se concrétiser, ces projets nécessitent :

- Un accompagnement à la création, au développement ou à la diversification d'une activité en lien avec le vélo,
- Un appui en communication pour donner de la visibilité aux activités,
- Une mise en synergie des acteurs de l'offre touristique et de sports de pleine nature à l'échelle de la destination,
- Un renforcement des infrastructures et services « vélo » du territoire (itinéraires, boucles, services...).

Afin de répondre à ces besoins, le dispositif TREMPLIN propose des solutions d'accompagnement individuelles ou collectives (méthodologie, sensibilisation, mise en relation, relai promotionnel voire relai pour la commercialisation...) en mettant notamment à profit les partenariats touristiques du Grand Site de France.

Au-delà de l'objectif d'identifier des personnes ressources pour dynamiser la filière vélo, à travers l'incitation et l'accompagnement, la collectivité fait également passer le message fort de « faire ensemble ».

Rôle du Grand Site de France et du Parc Naturel Régional

Les projets pour être accompagnés doivent mettre en valeur les ressources locales, être cohérents avec le projet Grand Site de France et créer de l'activité afin de maintenir le tissu économique du territoire vivant et habité.

Le Grand Site de France assure un accompagnement en continu sur l'ancrage des projets au territoire et des valeurs qu'il porte.

Posture de la collectivité

- Coordonne le réseau d'acteurs
- Met en lumière les besoins. Elle peut aussi être émettrice de ces besoins
- Accueille et redirige les porteurs de projet. Accompagne certains projets.
- Garantit l'ancrage du projet au territoire

Enseignements-clés

- La légitimité du Grand Site de France et du Parc Naturel Régional à expérimenter ce dispositif innovant a été reconnue.
- Une relation de confiance préexistait. Les habitudes de travail déjà ancrées avec le réseau d'accompagnateurs et les autres acteurs locaux ont été importantes.
- Le dispositif prouve aussi son intérêt par le gain de temps apporté aux institutions accompagnatrices traditionnelles.
- Le besoin de coordination est particulièrement nécessaire sur un territoire étendu.
- La bonne entente entre le PNR et le GSF a facilité une mutualisation des moyens qui s'est avérée très utile (financement, poste dédié à l'animation, ressources humaines...).

Limites et défis

- Améliorer le suivi des porteurs de projets dans la durée.
- Mobiliser les élus à l'accueil des nouveaux habitants et nouveaux entrepreneurs sur le territoire.
- Mutualiser les outils de l'accompagnement à la création d'entreprise, afin que toutes les structures s'adressent aux porteurs de projet avec le même langage.
- Anticiper la mutation et l'évolution des structures d'accompagnement.



¹. Association de Développement des Pyrénées par la Formation

EN SAVOIR PLUS

- Vidéo « TREMPLIN un accompagnement pour les projets économiques »
- canigo-grandsite.fr
- grandsitedefrance.com

Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal

Des sessions d'accueil d'actifs pour une montagne habitée



Accueil d'entrepreneurs sur le territoire du Grand Site de France

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Qualité du paysage, cadre de vie, pleine nature, agriculture, tourisme.

• Porteur de l'ingénierie

Conseil Départemental du Cantal

• Partenaires

Syndicat Mixte du Puy Mary, gestionnaire du Grand Site de France ; Chambre des Commerce et d'Industrie ; Chambre d'Agriculture ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat ; Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ; EPCI ; Auvergne Rhône Alpes Tourisme ; Cantal Destination ; Clé Vacances ; Gîtes de France.

• Financement

- Coût de la session d'accueil pour le Département du Cantal : de 15 000€ à 20 000€ selon le lieu d'hébergement.
- Sessions financées par le département (hébergement, restauration, déplacements sur place), les participants se chargent de leur déplacement jusqu'au lieu de la session.
- Contribution du Grand Site de France allant de 2 000€ à 3 000€ hors temps passé.

• Indicateurs

- Nombre de participants aux sessions d'accueil
- Pérennité des installations

Dans un contexte de moyenne montagne, où résident environ 2000 habitants sur 36 000 hectares avec un enjeu fort de déprise démographique, une politique d'accueil volontariste est mise en œuvre pour favoriser l'installation de professionnels. Des « sessions d'accueil d'actifs », sorte de *speed-dating* du territoire avec des porteurs de projets d'installation, sont organisées dans un objectif de maintien de l'activité économique et des services aux habitants dans les vallées.

L'action est menée par le « service Accueil - Agriculture - Ruralité » du Conseil Départemental du Cantal depuis une dizaine d'années et associe le Grand Site de France depuis 2017. Ce dernier est intégré au comité de sélection des profils et au comité de recensement des opportunités quand elles sont situées sur ou à proximité du Grand Site de France. Les sessions d'accueil d'actifs sont menées sur le terrain, une fois par an, pendant 5 jours et consistent à inviter une vingtaine de porteurs de projets d'installation sélectionnés pour leur viabilité, à rencontrer un territoire d'accueil. Lors de la session, tous les acteurs institutionnels, administratifs et socio-professionnels sont présents. Les projets d'installation peuvent prendre entre 1 et 2 ans pour aboutir suite aux sessions d'accueil d'actifs.

Rôle du Grand Site de France

En partant des besoins exprimés par le territoire, il favorise l'accueil des porteurs de projets et les accompagne. Il est le garant de la préservation de la qualité de vie des habitants, en maintenant l'emploi sur le territoire.

Le Grand Site de France accueille la session en cœur de site et organise les visites sur le terrain. Il présente le Grand Site de France et la politique dans lequel il s'inscrit. Il informe sur les opportunités présentes sur le territoire et les secteurs qui ont besoin d'être redynamisés. Il sélectionne, implique les acteurs et valorise les projets d'installation. En amont des sessions, il se charge de recenser les opportunités d'emplois, les besoins de reprises ou de création d'activité.

Son objectif est de faire en sorte que les conditions de rencontre entre le territoire et les porteurs de projet soient les plus favorables possibles pour que l'installation soit réussie. Cela passe notamment par une large mobilisation des interlocuteurs pertinents du territoire (chambres consulaires, administrations, élus...). Après la session, le Grand Site de France reste identifié comme la clé d'entrée sur le territoire pour les porteurs de projets, certains se manifestant jusqu'à 2-3 ans plus tard.

Exemples d'installations

suite aux sessions d'accueil d'actifs

Une famille bretonne s'est installée sur le territoire. Le père, cuisinier de profession, a repris une ferme-auberge sur le Grand Site de France. La mère, modéliste d'art, est en charge de l'accueil à la Maison du Grand Site de Mandailles Saint-Julien. Son atelier est installé dans la Maison de Site, elle y a créé une galerie d'arts associative. L'inscription de leurs trois enfants à l'école du village contribue à éviter sa fermeture.

Un architecte en reconversion s'est installé dans une ferme à La Vigerie pour devenir paysan-boulangier. Il produit certaines de ses céréales et a repris la boulangerie de Dienne en cessation d'activité. Son pain est vendu sur le territoire. Son épouse lance par ailleurs une ferme pédagogique pour les scolaires. En amont, il a bénéficié d'un accompagnement par la Chambre d'Agriculture pour le volet installation en ferme et par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour le volet boulangerie.

Autres projets contribuant

au maintien de l'activité économique

Maisons de site : En abritant une ou plusieurs autres activités que leur fonction première d'accueil des visiteurs, les quatre Maisons du Grand Site de France sont occupées tout au long de l'année. Cela permet de maintenir plusieurs services pour les habitants : services municipaux, point relais de La Poste, distributeur automatique, location de gîtes communaux, relais pour les activités touristiques, parfois vente de produits locaux, salle d'exposition ou galerie d'art associative.

Activités de pleine nature : Un outil numérique a été développé afin de structurer l'offre des prestataires sédentarisés en cœur de site, en accord avec les valeurs du Grand Site de France et ainsi donner une meilleure lisibilité aux visiteurs.

Agriculture : Le maintien de l'activité d'élevage est assuré grâce à la reconquête des espaces d'estives et à la requalification des points d'abreuvement. La structuration d'une filière collective autour de la myrtille sauvage est également en cours.

Apiculture : Une marque Puy Mary est développée pour valoriser la filière miel de montagne et certifier la production de quatre producteurs qui se sont regroupés sur le Massif.

Posture des collectivités

- Elles initient la dynamique, mobilisent les acteurs et organisent la rencontre.
- Le service Accueil du Département du Cantal pilote les sessions.
- Le Syndicat Mixte a un apport sur le volet logistique, il mobilise un agent pour participer aux comités de recensement et de sélection ainsi que pour accueillir et participer à la session. Il contribue au suivi des projets suite aux sessions.
- Les élus locaux sont associés aux sessions.

Enseignements-clés

- Avoir une connaissance fine de son territoire, des élus, des personnes ressources, des visiteurs, de l'ensemble des acteurs économiques localement et à l'échelle départementale.
- Être en capacité de créer un réseau d'acteurs important.
- Maintenir l'élan, la confiance, en étant au plus près des porteurs de projets et en favorisant des délais de mise en œuvre courts.
- Être capable de proposer des actions très opérationnelles.
- Plus les différents acteurs institutionnels sont associés en amont, plus les chances d'instaurer une relation de confiance durable avec les porteurs de projets sont élevées.
- La qualité des paysages et du cadre de vie peut provoquer le coup de cœur qui fait la différence.

Limites et défis

- Attirer des repreneurs d'hôtels de qualité, en mesure de tenir tout au long de l'année.
- Trouver des financements et du temps disponible en ressource humaine afin d'être aux côtés des acteurs dans la durée.
- Proposer un accès au numérique, un enjeu aussi important que l'accessibilité routière pour les entrepreneurs s'installant parfois en télétravail.



Maison de Site de Dienne partagée avec une entrepreneure du territoire

La redynamisation économique des vallées est un enjeu identifié dans le projet et programme d'actions du label Grand Site de France.

« Les membres du comité de pilotage ont souligné cette volonté constante d'associer la notion de préservation des paysages du Grand Site de France à la notion de territoire habitée » - dossier de renouvellement de label, 2018

📌 EN SAVOIR PLUS

• puymary.fr

Grand Site de France Cirque de Navacelles

Création collective d'une offre packagée de séjours durables



Journée de rencontre et d'information pour les socio-professionnels

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Qualité du paysage, pleine nature, agriculture et produits du terroir, tourisme durable.

• Porteurs de l'ingénierie

Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles.

• Partenaires

Offices de tourisme ; Communautés de communes ; Départements ; 2 ADT ; Région Occitanie ; CRT Occitanie ; 14 communes ; CPIE ; l'Entente Causses et Cévennes.

• Financement

- Journées de rencontres financées par le Syndicat Mixte :
 • 1 repas pour les participants,
 • Location d'un minibus,
 • Mise à disposition d'une salle communale,
 • Gratuit pour les participants.
 - Financements possibles :
 Fonds européens LEADER, région Occitanie, Agefos PME Occitanie

• Indicateurs

- Pérennité des partenariats
 - Taux de vente des séjours packagés
 - Autres chiffres traduisant le développement de l'offre touristique (location de vélos électriques...)

A cheval entre les départements de l'Hérault et du Gard, au cœur du vaste Bien Causses et Cévennes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Grand Site de France du Cirque de Navacelles est un territoire rural à faible densité (3,7 habitants/km²), mais très attractif (250 000 visiteurs par an). Son économie repose sur l'agriculture et le tourisme patrimonial et de pleine nature.

Depuis 2014, le Syndicat mixte du Cirque de Navacelles, porteur du Grand Site de France, en lien avec les offices de tourisme, les Agences Départementales du Tourisme (ADT), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et l'Entente Causses et Cévennes qui gère le bien UNESCO, propose des journées de rencontres aux professionnels touristiques du territoire. Ces journées thématiques, organisées en salle et sur le terrain ont lieu une à deux fois par an. Elles ont pour objectif de favoriser une meilleure connaissance du territoire, de ses spécificités et de ses acteurs auprès des socioprofessionnels, de leur transmettre des clés d'interprétation et de faire remonter leurs besoins. Elles sont également une opportunité pour les prestataires privés d'hébergement et de restauration, les professionnels des activités de pleine nature, les artisans, les producteurs et transformateurs de produits de terroir, de mieux se connaître entre eux.

De ces journées de travail, a émergé une envie affirmée de construire collectivement une offre touristique cohérente avec l'esprit des lieux et la sensibilité du Grand Site de France. Pour répondre à ce besoin, un programme de formation-action a été mis en œuvre entre 2018 et 2020 par le Grand Site de France, appuyé par l'expertise d'un bureau d'étude. Ce programme a permis l'organisation de 4 sessions de travail pour créer collectivement des produits touristiques commercialisables.

Le succès de cette démarche a débouché sur le développement d'une offre de 7 séjours « nature et patrimoine » proposant une découverte du territoire à travers diverses thématiques (escapade romantique, road trip, œnotourisme, aventure sensorielle...) et s'adressant à un public cible bien défini (couples, famille, groupes d'amis...). Ces séjours visent la découverte de toutes les facettes du Grand Site de France, y compris en ailes de saison (via des lectures de paysage, des visites d'ateliers, de domaines viticoles ou de fermes, des balades avec un âne ou en vélo...) et impliquent les prestataires touristiques du territoire dans leur diversité (guides nature, herboriste conteuse...). Les séjours sont enrichis par des services à la demande (transports en commun, paniers repas, transport de bagages...).

Cette offre sert aujourd'hui de vitrine du territoire, elle est commercialisée depuis 2019 par deux agences de voyage spécialisées et est mise en avant par les prestataires, le Syndicat Mixte, les ADT, ainsi que par le Comité Régional du Tourisme (CRT).

Rôle spécifique du Grand Site de France

Dans son programme d'actions, le Grand Site de France porte comme ambition d'être le catalyseur des ressources locales faisant vivre le territoire. Son objectif est de maintenir les entreprises touristiques sur le territoire et d'accompagner leur montée en qualité.

Pour cela il a d'abord un rôle pédagogique. Lors des journées de rencontres et de formation, il présente le territoire et les objectifs que se fixe le Grand Site de France. Il explicite l'articulation entre les diverses reconnaissances du territoire (Grand Site de France, patrimoine mondial de l'UNESCO...) et donne les outils pour s'en porter ambassadeur. Il fait remonter les besoins et les questionnements.

Il a ensuite un rôle fédérateur et d'orientation des professionnels dans leur envie de faire vivre l'esprit du Grand Site de France et de travailler davantage de manière partenariale.

En cohérence avec les besoins exprimés, il accompagne les professionnels dans le développement d'un tourisme expérientiel plus à même d'impulser une fréquentation sur les ailes de saison et d'allonger la période de mise en tourisme.

Nouvelles activités économiques découlant de la mise en réseau des professionnels

Un test d'Escapade nature sans voiture sur le Cirque de Navacelles a montré la faisabilité de la pratique du vélo électrique sur le territoire et l'opportunité de s'approprier cette offre pour le Grand Site de France et les prestataires. Ces derniers ont eux-mêmes financé le développement de cette nouvelle offre vélo.

Deux loueurs de vélos d'un côté et de l'autre du Cirque se sont associés pour proposer un service de location de vélos électriques à sens unique.

Ces 5 dernières années, au moins 2 nouveaux prestataires d'activités de pleine nature se sont installés sur le territoire.

En partenariat avec le CPIE, en charge de l'agriculture, de l'environnement et de l'animation auprès du grand public, le Grand Site de France valorise les productions des exploitants agricoles du territoire par leur mise en vente auprès des visiteurs via les Maisons de site.

Posture de la collectivité

- Porteuse de la vision, elle transmet les valeurs du territoire.
- Favorise l'émergence d'une dynamique collective en identifiant les besoins des acteurs qu'elle fédère.
- Organise les journées de rencontres, mais veille à ne pas empiéter sur les compétences des partenaires dans l'animation des interventions.
- Elle est la passerelle pour faire remonter les interrogations des socioprofessionnels auprès du bon interlocuteur ou trouver du soutien pour la mise en place de projets.

Enseignements-clés

- Faire s'exprimer le plus possible les acteurs sur leurs besoins.
- Saisir l'opportunité d'une envie forte exprimée par les prestataires d'être force de proposition et de travailler ensemble.
- Bien connaître le territoire et ses acteurs.
- Soutenir par de la communication, la vente des produits packagés afin de maintenir la dynamique.

Limites et défis

- Assurer la bonne commercialisation des séjours packagés.
- Assurer un financement des formations-actions viable dans le temps.
- Préserver la dynamique locale.
- Porter plus loin l'ambition et l'envie de travailler ensemble suite à la création de l'offre packagée.



Cirque de Navacelles

EN SAVOIR PLUS

- cirquenavacelles.com
- grandsitenavacelles@gmail.com

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Contribuer au développement économique local grâce à un Pôle de pleine nature



Belvédère de Bau Filliti - Pays Haut Languedoc et Vignobles

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Paysage de montagnes, tradition du sport de nature, tourisme, patrimoine architectural et agricole

• Porteurs de l'ingénierie

Pays Haut Languedoc et Vignobles

• Partenaires

Communautés de communes ; PNR ; Département ; Hérault Tourisme (Office départemental du Tourisme) ; Hérault Sport (Office départemental des Sports) ; Région Occitanie Union Européenne.

• Financement

- Plan d'actions collectif sur 5 ans d'un montant global d'environ 1 200 000€ dont près de 500 000€ de fonds européens (FEDER Massif Central et FEADER).
- Temps agent et prestataires de services.

• Indicateurs

- Temps passé des élus, techniciens et prestataires.
- Accroissement de la pratique des APN dans les clubs locaux (nombre de licenciés...).

« L'Hérault est aussi une destination de montagne », c'est ce qu'élus, professionnels et techniciens du territoire, soutenus par le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles¹, souhaitent véhiculer comme message auprès des visiteurs comme des habitants. Pour cela, ils se sont structurés, à la faveur d'un appel à projet du GIP² Massif Central, autour d'un Pôle de Pleine Nature pour créer la destination « Montagnes du Caroux ».

Lieu de pratique historique et espace naturel fragile à la fois, ce territoire propose une grande diversité d'activités (sentiers de randonnées, circuits VTT, voies d'escalade, canyons, trail, canoë kayak, etc.) et compte plusieurs prestataires touristiques déjà bien implantés.

Depuis 2016, le Pôle de Pleine nature « Montagnes du Caroux » s'inscrit dans une démarche de structuration et de qualification de la filière Activités de Pleine Nature (APN) en se donnant pour vocation de créer un lieu de rencontre entre les pratiquants et une nature préservée.

A l'origine de ce projet, une dynamique collective rassemblant aussi bien des acteurs privés que publics, pour établir une feuille de

route avec une trentaine d'actions à mettre en œuvre sur 4 ans qui visent à développer l'existant, qualifier l'offre et travailler sur la création de nouveaux débouchés (création de nouveaux équipements structurants pour la pratique locale et touristique, développement d'actions écoresponsables et d'un accueil touristique dédié, nouveaux services, communication, marketing territorial...).

Véritable projet pour le territoire, qui s'inscrit dans les mêmes valeurs que la démarche Grand Site de France, le Pôle poursuit deux grands objectifs :

- Favoriser une pratique des APN locale et durable pour préserver le cadre de vie des habitants ;
- Enrichir la notoriété touristique du territoire d'une offre de pleine nature qualifiée et contribuer au développement économique local.

Un large partenariat permet aujourd'hui d'organiser et de développer l'offre de nombreux porteurs de projets de natures diverses déjà installés sur le territoire (acteurs privés, associations, établissements publics ou collectivités).

Un axe important du programme prévoit de favoriser l'accès des APN aux scolaires. Un autre axe intègre un volet handisport et s'inscrit dans une approche touristique inclusive et durable.

Une des actions phares, très attendue par les prestataires privés, est la création de l'Office de tourisme « Montagnes du Caroux ». Incarnant le Pôle de pleine nature, il a été pensé pour être l'espace dédié à l'offre de pleine nature du territoire ainsi que le lieu de rendez-vous pour tous les départs d'activités (kayak, canyon, voie vertes, escalades, randonnée...). A la fois identifié par les visiteurs pour y trouver tous les services (cartes IGN, station de gonflage pour les vélos, conseils autour des APN...), il sera également un lieu de rencontres pour les prestataires, favorisant les synergies et permettant de dépasser les frontières administratives, au service d'une destination touristique.

Posture des collectivités

- Le Pays porte, anime et coordonne le projet en y associant les partenaires privés et institutionnels.
- Le PNR apporte son expertise en matière de politique écoresponsable du projet.
- La Communauté de communes du Minervois au Caroux est en charge de la commercialisation.
- La Communauté de communes Grand Orb est en charge de l'animation du réseau des prestataires.
- Le projet est porté au sein du Pays par la mission Pôle de pleine nature, intégrée dans le service développement économique. D'autres missions sont aussi associées comme le contrat local de santé (par exemple, sur la thématique sport-santé, afin de proposer une pratique des APN pour les patients en maisons médicales).

Enseignements-clés

- Investir dans l'animation est une clé de réussite essentielle. L'animateur est identifié comme la clé d'entrée pour apporter des réponses, trouver des solutions, mettre en relation...
- La mobilisation d'importants financements, notamment européens, a suscité l'engagement des acteurs privés.
- Les objectifs du Pôle de pleine nature sont complémentaires de la démarche Grand Site de France en termes de qualité du cadre de vie, qualité de l'offre touristique et développement économique durable du territoire.

Limites et défis

- Pour les collectivités, dépasser la logique des limites administratives reste une difficulté. Or, c'est un enjeu particulièrement important pour développer le marketing territorial et le tourisme durable.
- Continuer à mobiliser des moyens d'animation sur le long terme.



Activité canoë dans les Gorges du Tarn

« Et ailleurs... »

Le Grand Site Gorges du Tarn, de la Jonte et causses mène une expérience pour structurer la filière APN sur son territoire. La spécificité de cette initiative tient d'une méthodologie expérimentale portée conjointement par les collectivités et par un laboratoire universitaire en sciences humaines du territoire. Grâce à la recherche-action, le projet RECREATER (dispositif territorial de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural) vise à définir une véritable filière économique des APN en lien avec la culture locale et l'esprit des lieux. Il consiste donc d'abord à définir ces valeurs, en s'appuyant sur le travail de l'équipe scientifique menée auprès des habitants, des socio-professionnels...

L'idée est de révéler les valeurs qui rassemblent les acteurs du territoire et faire émerger une culture commune autour des sports et loisirs de nature pour développer la filière APN.

Un autre enjeu fort de RECREATER est de donner une ambition au territoire en apportant une nouvelle offre touristique, de nouveaux débouchés aux acteurs du tourisme et en suscitant la professionnalisation des jeunes du territoire.

En savoir plus

- gorgescaussescevennes.fr
- facebook.com/RecreaterGCC
- vincent.thibeaud@ccgcc48.fr

EN SAVOIR PLUS

- montagnesducaroux.com
- facebook.com/montagnesducaroux
- olivia.barthelemy@payshlv.com

1. Le Pays est également porteur du Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian sur un autre secteur de son territoire.

2. Groupement d'intérêt public

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Redynamiser la filière forêt-bois



Transformation du bois - Parc naturel régional des Vosges du nord

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Forêt d'Exception® de Haguenau ressource bois, acteurs de la filière bois, tourisme.

• Porteur de l'ingénierie

Syndicat de coopération pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)

• Partenaires

Interprofession FIBOIS Grand Est ; ONF ; Haguenau - Forêt d'Exception® ; communes forestières du Grand Est ; association Synergie Bois Local (SYNBOL) ; Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Épinal ; Pôle d'Aménagement et Agencement Grand Est ; Eurométropole de Strasbourg ; 9 Communautés de communes ; plusieurs institutions publiques (Chambres d'Agriculture ; Centre national de la propriété forestière ; Office national de la chasse et de la faune sauvage) ; associations ; coopératives forestières ; syndicats interprofessionnels ; laboratoires de recherche et sites d'enseignement supérieurs...

• Financement

- Environ 940 000€ de budget prévisionnel pour la mise en œuvre de 28 actions sur 5 ans.
Les montants par action sont très variables. Par exemple, 23 000€ pour le développement d'une gamme de mobilier en bois de hêtre.
- I ETP dédié à l'animation de la Charte, porté conjointement par le PNR et la Région Grand Est.

• Indicateurs

- Volume de bois de pin et de hêtre local utilisé.
- Chacune des 28 actions de la CFT bénéficie d'autres indicateurs dédiés (par exemple, pour l'action I 1 sur les audits personnalisés visant à accompagner les entreprises dans l'innovation, il s'agira du nombre d'entreprises auditées, du nombre de projets d'évolution des entreprises et du nombre de dossiers montés).

I. Structure régionale d'animation économique dédiée à la filière ameublement et aménagement de lieux de vies

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Vosges du Nord s'étend sur un vaste territoire de 130 000 hectares dont les deux tiers sont constitués de forêts de hêtres (26%), de pins sylvestres (22%) et de chênes (21%). Une ressource forestière locale abondante, mais une filière bois qui a besoin d'être restructurée après avoir souffert ces dix dernières années de nombreuses fermetures d'entreprises.

Afin de répondre à cet enjeu, le PNR engage dès 2016 un travail sur la constitution d'une Charte Forestière de Territoire (CFT) en intégrant les communes forestières de son territoire et au-delà (257 communes au total).

Véritable document d'orientation et de gestion, la charte vise à préserver les entreprises restantes et à répondre à un constat alarmant : la ressource locale, bien qu'abondante est peu utilisée localement et la filière fonctionne de manière compartimentée et discontinuée entre la ressource et le produit fini.

Une partie du bois local est sciée sur le territoire puis est exportée directement après cette première transformation. Les entreprises de la deuxième transformation (travail de menuiserie, charpente...), quant à elles, importent des bois à haute valeur ajoutée, transformés à l'étranger plutôt que de privilégier les bois locaux. Le manque de communication et de continuité entre la première et la deuxième transformation est dû à la mauvaise connaissance par les entreprises de l'offre locale, à des problèmes d'approvisionnement en bois technique, ou encore à des enjeux financiers.

Il y a donc un enjeu fort à redonner des débouchés rémunérateurs aux essences locales. La CFT, dans le cadre d'un très large partenariat, entend répondre à ce défi. Elle a défini quatre grands objectifs déclinés en 28 actions opérationnelles (voir lien ci-après) :

- Gérer durablement la ressource en prenant en compte les facteurs environnementaux.
- Sécuriser les entreprises locales d'exploitation forestière et garantir leur approvisionnement.

- Optimiser la valorisation des essences locales et renforcer la performance des entreprises locales de la filière bois en :
 - Favorisant un usage optimal de chaque essence, en adaptant l'industrie à la ressource et non l'inverse ;
 - Accompagnant l'adaptation des scieries du territoire aux besoins de la deuxième transformation qui ouvre un marché à plus haute valeur ajoutée (ameublement, ébénisterie, menuiserie...) ;
- Développer une économie du bois local en circuit-court et de proximité en :
 - Faisant émerger une action politique locale à travers l'appropriation des enjeux par les élus pour mieux soutenir les entreprises et répondre aux besoins des habitants ;
 - Favorisant les synergies entre acteurs, les coopérations territoriales et davantage d'interactions entre professionnels pour ne plus avoir une filière fragmentée ;
 - Mobilisant les grandes collectivités (principales consommatrices des produits en bois) ;
 - Rendant lisible la traçabilité.

Une action phare consiste à faire émerger des projets économiques liés à la ressource locale en incitant les entreprises à innover pour adopter de nouvelles façons d'utiliser la ressource locale. Pour cela la CFT impulse le développement de produits design ou techniques, à partir de matériaux locaux (hêtre...).

Exemples

- En 2019, le PNR a lancé et financé un appel à projet pour mobiliser architectes designers, fabricants et fournisseurs de bois sur la création d'une gamme d'habitat léger de loisir et de nano-habitat en bois local, en réponse à une nouvelle demande d'hébergement touristique sur le territoire. Les lauréats ont développé la ÜTE : un nano-habitat flexible, évolutif et mobile, au design sobre et aux multiples usages : chambre, cuisine, bureau, co-working, refuge de randonnée, point d'accueil et d'informations, micro-crèche, buvette... Actuellement en phase de finalisation des prototypes, six ÜTE seront déployées sur le GR53 en prenant en compte le plan de paysage du PNR. Elles viseront à favoriser la découverte et l'appropriation des divers milieux traversés par les visiteurs.
- Par le biais d'un autre appel à projet, le PNR en partenariat avec le PLAB Grand

Est¹, a sélectionné un designer, un scieur et un menuisier pour créer une gamme de mobilier en bois local à destination des locaux du PNR.

Prévus pour être ensuite commercialisés auprès d'autres administrations ou entreprises du territoire, ces meubles en hêtre sont éco-conçus, modulables et polyvalents.

Posture des collectivités

- Le PNR anime la Charte Forestière Territoriale et fédère plus d'une trentaine de partenaires.
- Les partenaires-clés sont fléchés sur des actions selon leur domaine d'expertise.
- Les élus sont très impliqués dans la CFT et participent à sa révision.

Enseignements-clés

- Faire le lien entre les acteurs a été essentiel pour renforcer les synergies voire les créer.
- Penser à des projets d'innovation et de création de nouveaux débouchés dans la durée. Ils doivent pouvoir être en mesure de déclencher de nouveaux cycles économiques vertueux.
- Les Chambres des Métiers et d'Artisanat ont été identifiées tardivement comme les partenaires-clés idéaux pour réaliser des audits personnalisés auprès des entreprises du territoire afin de développer l'innovation entrepreneuriale. Ce partenariat montre l'importance de consolider une très bonne connaissance des acteurs du territoire et de leurs missions avant de s'engager dans le développement de l'entrepreneuriat.

Limites et défis

- Anticiper le dépérissement des essences et la disparition de la ressource dus au changement climatique. Un travail est mené avec l'ONF pour anticiper la façon dont le bois va réagir et évoluer, afin de mettre en place des actions de sauvegarde ou d'adaptation de toute la filière qui en dépend.
- Impliquer les partenaires dans la durée et les rendre autonomes.
- L'implication de l'association Synergie Bois Local (SYNBOL), partenaire-clé du projet, regroupant des chefs d'entreprise de métiers variés de la filière bois, est très dépendante de la ressource disponible en animation et en ingénierie.



ÜTE : nano-habitat en bois local

POUR ALLER PLUS LOIN

- parc-vosges-nord.fr
- ute-nanohabitat.fr

Grand Site de France en projet Gorges du Gardon

Favoriser un engagement citoyen dans la transition énergétique



Sensibilisation aux énergies renouvelables

INFORMATIONS CLÉS

• Ressources locales

Ensoleillement, engagement citoyen des habitants et entrepreneurs locaux.

• Porteurs de l'ingénierie

Société Coopérative d'Intérêt Collectif « CITRE »

• Partenaires

EPCL ; communes ; associations ; entreprises (Eco-Energie, K.HELIOS) ; 230 citoyens ; Région Occitanie ; Département du Gard

• Financement :

- Investissement citoyen notamment à travers l'achat de parts sociales : 50€ / part.
- Participation du Grand Site des Gorges du Gardon au capital : 4 000€
- Soutien de la Région Occitanie : pour 1€ récolté par les citoyens, 1€ est accordé par la Région dans la limite de 100 000€. En plus, la Région accorde une avance remboursable.

• Indicateurs

- 248 coopérateurs
- Environ 100 000€ collectés via l'investissement citoyen
- 5 installations photovoltaïques en activité

Les Gorges du Gardon bénéficient d'un climat méditerranéen caractérisé par un ensoleillement très élevé, mais cette ressource énergétique renouvelable reste peu exploitée. C'est en partant de ce constat qu'en 2017, les habitants du territoire ont souhaité s'engager collectivement pour amorcer une dynamique territoriale qui pourrait influencer et infléchir les politiques publiques locales en matière de transition énergétique. L'enjeu pour les habitants était de trouver un modèle de production et de consommation locale de l'énergie solaire leur permettant de s'impliquer et de donner du sens à leur épargne.

Cette mobilisation citoyenne s'est concrétisée dans un projet consistant à trouver ou faire émerger des lieux de production d'énergies renouvelables rentables déjà construits, appartenant à des acteurs privés ou publics souhaitant les mettre à disposition par location ou prêt de toiture.

Le modèle entrepreneurial classique étant peu adapté, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « *Citoyens pour la Transition et la Reconversion Énergétique* » (CITRE) a donc été créée. Son modèle économique se base sur une levée de fonds auprès des habitants et des collectivités pour financer les installations photovoltaïques.

La SCIC CITRE se mobilise à deux niveaux :

• **Sensibilisation et information avec CITRE-l'association**, dont la démarche pédagogique ne s'inscrit pas dans une logique économique mais vise à transmettre aux jeunes, au grand public, aux décideurs et aux professionnels, les valeurs fortes portées par CITRE. Un des objectifs phares de l'association est de communiquer sur les 3 dimensions de la transition énergétique (scénario Négawatt¹), à savoir : économie d'énergie, efficacité énergétique et déploiement des énergies renouvelables.

• **Opérationnel avec CITRE-la coopérative** Pour :

- Lever les fonds nécessaires au financement des installations photovoltaïques (qui sont réalisées par des entreprises de proximité) ;
- Impliquer les acteurs locaux et faciliter l'appropriation des enjeux de la transition énergétique ;
- Assurer le suivi des projets d'installations ;
- Rémunérer les acteurs qui investissent dans la coopérative assurant ainsi des retombées économiques locales.

En 2017, CITRE a été retenu comme lauréat de l'appel à projet « *Énergies Coopératives et Citoyennes* » de la Région Occitanie, ce qui a permis notamment de renforcer sa pérennité financière.

Aujourd'hui, la coopérative se développe et envisage de créer des emplois pour proposer de nouveaux services et initier de nouvelles démarches comme l'autoconsommation collective qui consiste à partager la production d'électricité d'un ou plusieurs producteurs avec un ou plusieurs consommateurs de proximité géographique.

Depuis 2019, l'électricité produite est revendue à la SCIC ENERCOOP Languedoc-Roussillon, fournisseur d'électricité 100% renouvelable et en « circuit court ».

Rôle du Grand Site des Gorges du Gardon

Le Syndicat mixte des Gorges du Gardon (SMGG) est le principal coopérateur de CITRE. La Maison du Grand Site a été mise à disposition pour implanter des panneaux photovoltaïques représentant une production de 12 000 kWh/an (soit la consommation moyenne de 2,6 foyers par an) intégralement revendue à ENEDIS, puis ENERCOOP.

Cet engagement du Grand Site a permis d'enclencher de premiers projets d'installation photovoltaïques sur les bâtiments publics. En plus de la Maison du Grand Site, trois des douze communes du Grand Site ont équipé le toit de leur école et ont rejoint le capital de la SCIC. Aujourd'hui le Grand Site s'engage dans un plan de paysage Transition énergétique pour concilier davantage transition énergétique et préservation de la qualité paysagère.

Posture de la collectivité

- Coopérateur principal au sein de la SCIC lui donnant une voix lors des décisions en Assemblée Générale.
- Prescripteur de la démarche de CITRE auprès des partenaires et acteurs du territoire.

Enseignements-clés

- Les acteurs traditionnels de l'accompagnement du développement économique des territoires n'intègrent pas encore la question de la transition énergétique dans leurs propositions. C'est ce qui a conduit les membres du collectif à trouver une structuration en SCIC, plus en phase avec leurs attentes et leur engagement citoyen.
- Ce projet montre que les collectivités peuvent se positionner dans un rôle d'accompagnement des initiatives du territoire, sans pour autant en être à l'origine.
- Une collectivité, à travers son soutien, peut avoir un impact démultiplicateur sur un projet citoyen.

Limites et défis

- Difficulté de sensibiliser et mobiliser aux enjeux globaux de la transition énergétique, impliquant le développement d'outils pédagogiques et une ingénierie dans le domaine de la territorialisation de l'énergie.
- Difficulté à moyen terme à dégager des bénéfices suffisants pour permettre l'embauche d'un salarié : tout repose à ce jour sur le bénévolat.
- Opportunité de développer des coopérations territoriales avec les formations d'ingénieurs de l'Université Paul Valéry de Montpellier pour enrichir et faire rayonner ce type d'initiative.



Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Sanilhac-Sagriès

1. En savoir plus : negawatt.org

➡ POUR ALLER PLUS LOIN

• citre-asso.org

Les clés de réussite de l'entrepreneuriat de territoire pour un Grand Site de France

Ces recommandations émanent du terrain et constituent une synthèse des préconisations émises par l'ensemble des partenaires et des acteurs ayant contribué à ce guide.

1. Une ingénierie adaptée au besoin

- **Proposer une ingénierie créative et souple** en mesure de s'adapter au besoin : animer un collectif d'acteurs, coordonner l'offre d'accompagnement pour les entrepreneurs, mettre en place un guichet unique...
- **Définir le portage de l'ingénierie** : par un poste internalisé (éventuellement co-financé comme dans le cas de TREMPLEIN), par une structure tierce intégrant la collectivité (comme EcOOparc), par une instance dédiée...
- **Identifier le fil rouge de l'ingénierie** : par exemple, accompagner des projets déjà émergents vers leur concrétisation (Massif du Canigó), susciter l'installation pérenne d'entrepreneurs sur le territoire (Puy Mary), redynamiser une activité économique traditionnelle en déprise en y insufflant de l'innovation (Gorges de l'Hérault, Vosges du Nord).
- **Définir très clairement les rôles** de chacun en amont du projet.

2. Être attentif à la posture de la collectivité

- La collectivité participe à la **définition des besoins du territoire** avec les acteurs locaux.
- Elle crée **les conditions locales favorables à l'innovation** et à la **rencontre**.
- Elle impulse, accompagne, met des ressources à disposition. Elle est **pleinement associée** mais **n'est pas elle-même porteuse** du projet entrepreneurial.
- Pour dynamiser le processus, elle peut **réunir les acteurs institutionnels** dans un guichet unique.
- Attention, en fonction de ses **compétences**, de son **environnement institutionnel** et du moment où l'on se situe dans la **temporalité du projet, la légitimité et la posture de la collectivité varient et évoluent**.

3. Connaître et aligner les intérêts des différents acteurs

- En tant qu'animateur du Grand Site de France, profiter d'une position **d'interlocuteur privilégié sur le territoire pour mobiliser autour des valeurs communes** : le projet de préservation et de gestion durable du Grand Site de France.
- **Révéler et accepter les plus-values et la complémentarité** de chacune des parties prenantes.
- **Prendre en compte l'ensemble des intérêts collectifs** (pas seulement financier mais aussi en termes d'image, de rôle social...).
- **Protéger les intérêts** de toutes les parties prenantes en toute transparence.



4. Permettre la co-construction

- **Instaurer la confiance**.
- **Mettre en réseau les acteurs**, réunir les compétences (Comité Territorial du Massif du Canigó, rencontres de Navacelles, atelier de recherche des Gorges de l'Hérault...).
- **Identifier les points d'équilibre** dans les rôles et le poids de chaque acteur.
- **Identifier un porteur** qui soit en capacité d'incarner le projet collectif.
- **Trouver des complémentarités** entre différents acteurs publics, associatifs et privés.

5. Les points de vigilance

- La **viabilité financière** du projet est un élément clé de réussite. Elle doit être évaluée dès le départ et demeurer un **objectif permanent**.
- Le plus souvent de par ses compétences et sa structure, Le Grand Site de France **n'a pas vocation à long terme à rester l'acteur économique principal** de l'entrepreneuriat de territoire.
- Il convient donc de veiller à **rendre les acteurs suffisamment autonomes**.
- L'autonomie des entrepreneurs se gagne au fur et à mesure de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet. La collectivité et les autres parties prenantes doivent veiller à **transmettre aux porteurs de projet les outils nécessaires à leur montée en compétences**.
- Si la collectivité se retire trop rapidement, le projet risque de s'essouffler. Il faut trouver le **bon rythme à son retrait**.

Attention, quand la collectivité impulse le projet en faisant elle-même, elle éprouve souvent des **difficultés à rendre autonomes** les porteurs de projet et plus encore à faire en sorte qu'à terme ils s'emparent du rôle d'animateur que la collectivité assumait au départ.

Méthodologie

Réalisé par le RGSF, ce guide s'appuie sur :

- Les travaux des Rencontres annuelles du RGSF 2017 et 2018 qui portaient respectivement sur « Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? » et « Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires ».
- Une enquête menée au sein du RGSF en 2019 pour dresser un état des lieux de l'entrepreneuriat de territoire et identifier les initiatives relevant du tourisme durable.
- Un atelier d'échanges « Entrepreneuriat de territoire : opportunités, postures et méthodes pour favoriser son essor au sein des Grands Sites de France » organisé en partenariat avec la Banque des Territoires - Groupe Caisse des dépôts et la Direction Générale des Entreprises, accueilli fin 2019 par le Grand Site de France des Gorges de l'Hérault.
- Des entretiens auprès des acteurs des sites pour alimenter les fiches expériences.

Sa réalisation a été conduite dans le cadre d'un comité de pilotage composé de :

- Sylvain Baudet, Direction du réseau - Département Appui aux Territoires, Banque des Territoires, Caisse des Dépôts
- Jérôme Pichonnier et Jérémie Vincent, sous-direction du Tourisme, Direction Générale des Entreprises, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
- Soline Archambault, Lydiane Estève et Marika Arabi-Onnela, Réseau des Grands Sites de France

Ressources

Sites internet recensant les organismes d'accompagnement à la création d'entreprise

- Site internet de BPIFrance
- Site internet de la Direction Générale des Entreprises
- Site internet des Chambres de Commerce et d'Industrie

Banque des Territoires

- Guide « Accompagner l'essor d'un entrepreneuriat de territoire » - 2017

Direction Générale des Entreprises, sous-direction du tourisme

- Synthèse de l'étude « Entreprises innovantes du slow tourisme » - 2017, Kipik Conseil
- Pages slow tourisme du site de la DGE et tutoriels à destination des entreprises

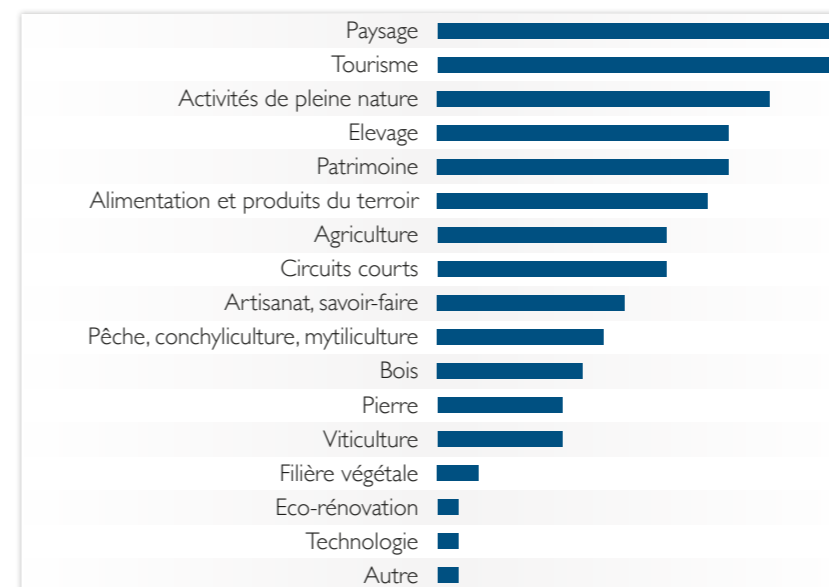
Réseau des Grands Sites de France

- Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France - 2016
- Actes des vingtièmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France « Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires » - 2018
- Actes des dix-neuvièmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France « Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? » - 2017
- Actes des treizièmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France « Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites » - 2011
- Dans la collection « Fils des Grands Sites »
 - « Comment développer le tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France » - A paraître
 - « Les produits de boutique des Grands Sites » - Décembre 2016
 - « Quelle valorisation des produits locaux agricoles et artisanaux sur les Grands Sites » - Février 2010
 - « Évaluation des avantages économiques liés au Grand Site Sainte-Victoire » - Décembre 2010
 - « Évaluer les retombées économiques des Grands Sites » - Septembre 2008

État des lieux de l'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France

Bilan de l'enquête réalisée par le Réseau des Grands Sites de France en 2019

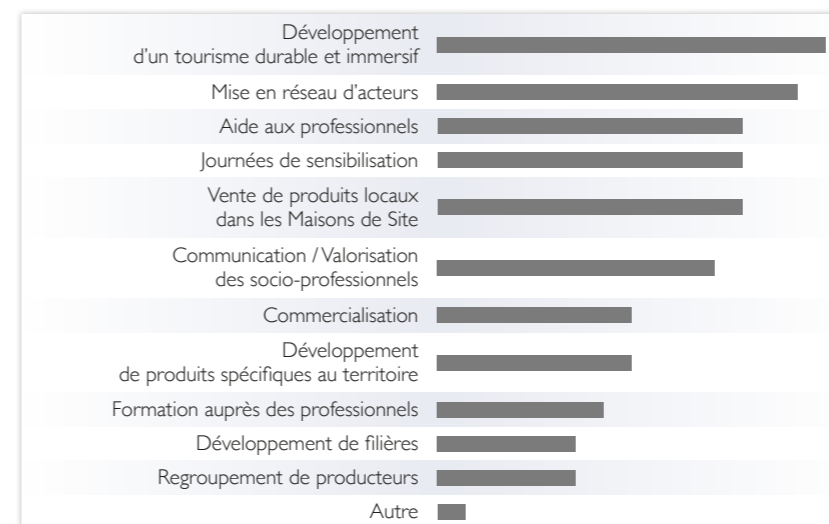
Ressources endogènes et filières principales des Grands Sites



L'enquête a été menée auprès de tous les membres du RGSF et a fait émerger les constats suivants :

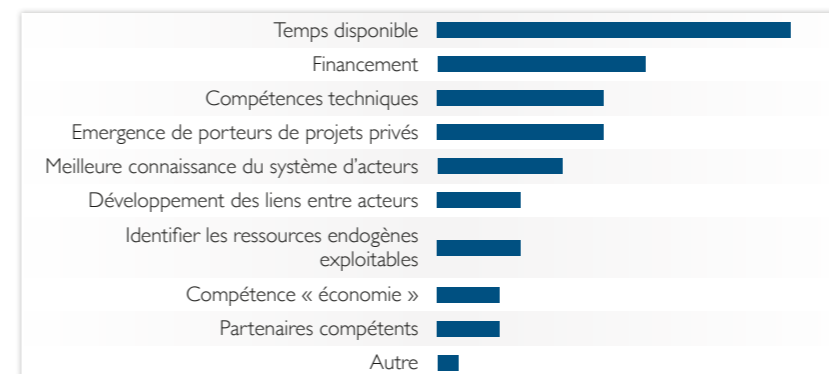
- Les ressources endogènes et les filières principales des territoires des Grands Sites sont majoritairement le tourisme, le paysage et les activités de pleine nature.
- Il existe des initiatives en termes d'entrepreneuriat de territoire sur une large majorité des Grands Sites. Seuls deux Grands Sites, sur l'intégralité des répondants, indiquent ne pas connaître d'initiatives sur leur territoire qui concernent l'entrepreneuriat de territoire en lien avec le tourisme durable et le développement économique. Pour une large majorité, les structures gestionnaires sont en lien avec les initiatives et les accompagnent.
- Le rôle de la structure gestionnaire dans le développement économique local prend des formes multiples.
- Le manque de temps a été identifié comme l'un des freins au développement de l'entrepreneuriat de territoire par les Grands Sites. Ont également émergé des besoins en formation initiale ou en approfondissement sur cette thématique.

Rôle du Grand Site dans le développement économique local



[ENQUÊTE COMPLÈTE SUR DEMANDE AUPRÈS DU RGSF](#)

Besoins exprimés pour développer l'entrepreneuriat de territoire





BUREAU : 99 rue de Vaugirard - 75006 Paris - T : + 33 (0)1 48 74 39 29 - F : + 33 (0)1 49 95 01 87
contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

SIÈGE : Le Grand Pré - 71960 Solutré Pouilly

LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE EST SOUTENU PAR



POUR SES ACTIVITÉS INTERNATIONALES,
LE RÉSEAU EST SOUTENU PAR



agence **Planner** - 03 83 85 84 41
Impression 2020 - Légende photo de couverture : Cuillères de pinède insecticides - Massif du Cantig - Crédits photos : Mylène Thomas - RCSF - Benoît Piquart - OTI - Mylène Thomas ;
Méduse Lacau - Pyrénées - Julien Gauy - SMGS - Musée de Neuvicelles - Clément Couturier - RCSF - @Bpofrfr - 2019 - Anthony ALLES - Calendrier Sudo Nature ;
PNR des Voges du Nord © Barroch-Salmanski - 128846.fr © Valérie Beldouf photographies : OTRE, Clément Couturier